



République Française

Montesquieu-Volvestre, le 28 Mars 2022

*Montesquieu -Volvestre
Haute-Garonne*

AVIS AUX RIVERAINS

Compte tenu de la prolifération de chats errants aux abords de l'EHPAD « Le Coulomé » et en raison des risques sanitaires encourus par la population ainsi qu'aux animaux domestiques mais également pour la salubrité publique, une campagne de capture est organisée en semaine 19.

La Société SACPA interviendra donc du **lundi 9 mai 2022 au vendredi 13 mai 2022** sur la zone précitée.

Nous demandons aux propriétaires de prendre les mesures nécessaires avant la mise en place du dispositif (port d'un collier afin de visualiser les animaux identifiés par puce électronique).

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de nourrir les animaux errants (Règlement Sanitaire Départemental) et que tout animal domestique doit faire l'objet d'une identification au nom de son propriétaire (Article L 212-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime). C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir faire identifier votre chat si cela n'est pas encore fait afin qu'il ne soit capturé et placé en fourrière. Nous vous conseillons vivement de le faire stériliser de façon à éviter la prolifération de chats sur la commune.

Restant à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

LA POLICE MUNICIPALE

DU CHAT ERRANT AU CHAT LIBRE, GESTION D'UNE POPULATION

Des inconvénients d'une population de chats errants...

De nombreuses communes sont confrontées au problème de chats, errants de façon permanente, et provoquant des **nuisances diverses essentiellement pendant les périodes de rut** :

Marquages : Le chat délimite son territoire par des jets d'urine malodorante et par des griffades

Bagarres : Les mâles, lors des périodes de rut, se bagarrent même avec des chats déjà castrés, ce qui occasionne de graves blessures.

Miaulements : Extrêmement bruyants, ses vocalises vous feront passer des nuits blanches.

Ces chats constituent des populations autonomes, ils ne font l'objet d'aucune identification, vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire et présente donc un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques.

De plus, ce type de population tend à s'agrandir de manière exponentielle puisque leur reproduction ne fait l'objet d'aucun contrôle, **il est impératif de limiter leur prolifération.**

..... Aux avantages d'une population de chats libres

Les chats des rues font partie de notre environnement à part entière, **maillon d'une chaîne écologique** dans laquelle ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, souris, oiseaux...

Les chats stérilisés ne se bagarrent plus et ne délimitent pas leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit pour appeler la femelle et surtout, **moins de contamination des maladies infectieuses** comme le FIV, transmis par rapport sexuel et bagarres...

Les chats libres permettent de stabiliser la population féline d'un quartier car même stérilisés ils continuent à protéger leur territoire en empêchant d'autres arrivants de s'installer.

Une population féline bien contrôlée et toujours bien acceptée par les habitants :

- Le chat est un animal craintif qui fuit devant le bruit et devant un inconnu,
- Il n'agresse jamais l'homme sauf quand celui-ci veut le saisir brutalement,
- Aucune des maladies propres au chat (FIV, leucose, coryza, typhus...) n'est pas transmissible à l'homme, sauf la rage mais celle-ci a été éradiquée en France depuis 1995.
- Le chat est l'un des rares animaux à enterrer ses déjections, sauf le mâle en rut.

Stériliser, c'est protéger

Les propriétaires d'animaux doivent également prendre conscience que la vie sexuelle du chat n'est pas compatible avec la vie urbaine. Si nous sommes assez inconscients et laxistes pour laisser nos chats sortir non stérilisés et tolérer que « La nature suive son cours », nous provoquons chaque année et imposons à nos voisins, plusieurs portées de chatons dont les quelques survivants deviendront sauvages et grossiront le contingent des chats errants.... **Un couple de chats peut donner théoriquement en 5 ans, 15 552 descendants.**